



CERTIFICATION TCF CARTE DE RÉSIDENT EN FRANCE (CRF)

LE TEST DE CONNAISSANCES EN LANGUE FRANÇAISE ATTESTE D'UN NIVEAU DE LANGUE FRANÇAISE

🎯 Objectifs de la certification

Le TCF Carte de Résident est un test spécifiquement conçu pour répondre aux exigences du Ministère français de l'Intérieur fixant le niveau A2 [Cadre européen commun de référence pour les langues-CECRL], comme niveau requis pour l'obtention de la Carte de Résident en France, longue durée [10 ans].

👤 Public

Toute personne souhaitant obtenir la Carte de Résident en France, longue durée [10 ans].

📋 Compétences attestées

Le TCF Carte de Résident repose sur la compétence à communiquer en langue française. La mise en œuvre de cette compétence s'effectue à l'oral comme à l'écrit, en compréhension et en expression.]

📄 Informations

Pour plus d'informations sur la certification TCF Carte de Résident : <https://www.ciep.fr/tcf-carte-resident-france>

Pour consulter le référentiel complet Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues : <https://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

👥 Équipe

- Évaluateurs habilités TCF

✉ Inscription et renseignements

- 02 32 71 21 45 ou courriel@association-alfa.fr

📅 Consulter le calendrier des sessions

- [lien fiche MEMO SESSIONS TCF]

💰 Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF), sur le site Mon Compte Formation <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

👤 Epreuves obligatoires

	Compréhension orale.....	15 mn
	Compréhension écrite.....	20 mn
	Expression écrite.....	30 mn
	Expression orale.....	10 mn

👤 Cas de dispense du test

	+ de 65 ans
	Renouvellement du titre de séjour
	Diplôme français niveau 3 minimum [CAP, BEP, diplôme national du brevet, etc.]
	DELTA A2 minimum, certifications RNCP

👤 Informations générales

	Attestation valable 2 ans
	30 jours d'attente avant de s'inscrire à une nouvelle session du TCF
	Le TCF est adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues [CECRL]

👤 Support de passation et résultats

	Sur papier*.....	15 jours [hors week-end et jours fériés]
	Sur ordinateur (SO)*.....	10 jours [hors week-end et jours fériés]

* Selon les centres d'examen :

<https://www.ciep.fr/tcf-carte-resident-france/coordonnees-centres-passation-tcf-carte-resident-france>

